

SEANCE PLENIERE DU CESECC

MARDI 24 JANVIER 2023

MOTION 2023-01¹

DEPOSEE PAR : le STC

OBJET : LE MAINTIEN DE LA MATERNITÉ À LA CLINIQUE DE L'OSPEDALE À PORTO-VECCHIO

Considérant l'éloignement de plus de 2h 30 (en moyenne) de trajet pour se rendre à la maternité la plus proche ;

Considérant l'incertitude quant à la disponibilité et les délais d'évacuation sanitaires ;

Considérant les risques d'accouchement inopinés sur les routes ou à domicile, au mieux ;

Considérant la régression de l'offre de soins sur notre territoire en matière prénatale dans l'extrême sud de la Corse malgré l'augmentation du flux de population.

LE CESEC DE CORSE

DEMANDE à l'ARS de Corse le MAINTIEN de la maternité à la clinique de l'OSPEDALE afin de garantir la sécurité, les soins et l'accueil des futures mamans et bébés.